



## MESSAGE À TOUS LES COMITÉS EXÉCUTIFS SYNDICAUX DES ORGANISATIONS MEMBRES DU FRONT COMMUN

---

### Activités locales du 31 mars 2010 à réaliser en Front commun

Salutations à toutes et tous !

Depuis sa création en mai 2009 jusqu'à la manifestation monstre de 75 000 personnes tenue dans les rues de Montréal ce samedi, on peut dire que le Front commun en a fait du chemin ! C'est grâce à vous toutes et tous que le Front commun a connu des succès répétés!

Le 31 mars prochain marquera la date à laquelle nous souhaitons en être parvenus à des ententes négociées. Toutes les énergies sont investies dans ce sens et toutes les organisations syndicales membres du Front commun sont à pied d'œuvre en vue d'atteindre cet objectif.

Comme vous le savez, la présidente du Conseil du trésor a annoncé un blitz de négociations pour les prochains jours. Il nous faut donc maintenir la pression ! Nous savons que le travail d'action et d'information vous demande beaucoup mais, comme on dit, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud !

C'est pourquoi le 31 mars prochain, le Front commun doit absolument être visible partout, dans tous les milieux de travail. Le détail exact de l'action que vous aurez à organiser va, bien sûr, dépendre de l'évolution des négociations. Mais il faut déjà planifier le travail...

Nous vous transmettons donc ici quelques consignes qui vous permettront de commencer à préparer cette journée...

#### 1. Prendre contact dès maintenant avec vos vis-à-vis du Front commun

Nous vous invitons à **entrer en communication dès maintenant avec vos vis-à-vis des autres organisations syndicales, dans les milieux de travail où cela s'applique**. Il faut absolument démontrer qu'en date du 31 mars 2010, le Front commun est plus fort, plus uni et plus déterminé que jamais!

## 2. Prendre rendez-vous dès maintenant avec vos employeurs

Le 31 mars prochain, vous devrez organiser, en Front commun, une opération collective afin de faire connaître votre appréciation de l'état des négociations et de marquer la fin des mesures répressives prévues à la loi 142 (43) adoptée en décembre 2005.

Dans un premier temps, il vous faut **fixer un rendez-vous avec votre direction locale ou ses représentantes et représentants**. On veut rencontrer la partie patronale, il faut s'assurer de sa présence au rendez-vous. De plus, puisque l'on souhaite une participation massive à cet événement, il faut tenter d'**obtenir une heure de rendez-vous qui permette la plus large participation possible** (heure de pause ou de repas).

Dans un deuxième temps, il faut **constituer des équipes nombreuses, qui réuniront des personnes représentant tous les syndicats présents dans votre milieu de travail**, qui iront rencontrer les employeurs afin de leur déposer le texte qui sera disponible le 30 mars 2010 sur tous les sites web des organisations du Front commun.

## 3. Être visibles, en masse, à l'extérieur de tous les milieux de travail

En plus d'une visibilité importante à l'intérieur des milieux de travail, il nous faudra être visibles à l'extérieur de ceux-ci. Nous vous demandons donc de prévoir, dans les endroits où cela est possible, **une activité de visibilité extérieure et la mise en œuvre de moyens visant à stimuler la participation de vos membres à cette activité** ! N'oubliez pas que cette activité en est une de visibilité et qu'elle ne doit pas présenter de désagrément pour la population !

Les syndicats représentés par le Front commun dans votre établissement doivent donc prendre contact et s'entendre afin d'organiser cette activité qui doit se faire aux couleurs du Front commun.

**Si vous avez besoin de matériel de visibilité (drapeaux, pancartes, etc.), nous vous invitons à contacter tout de suite votre Syndicat qui dispose du matériel dont vous pourriez avoir besoin.**

## 4. Des outils qui vous seront utiles pour informer et mobiliser tous vos membres

Voici une liste des outils auxquels vous pourrez accéder au cours des prochains jours sur le site [www.secteurpublicftq.com](http://www.secteurpublicftq.com) :

- **Le 25 mars 2010** : Un tract que vous pourrez adapter afin d'inviter vos membres à participer en grand nombre à cette activité interpellant les directions locales.
- **Le 30 mars en fin de journée ou le 31 mars**: Le texte à présenter aux directions locales sera disponible sur tous les sites web des organisations du Front commun, il faut donc vous assurer d'en obtenir copie le 30 mars en fin de journée ou le 31 mars dès votre arrivée, avant de rencontrer votre direction locale.

Nous comptons sur votre habituel talent et sur votre militantisme à nul autre pareil pour faire de la journée du 31 mars 2010 un grand succès dans tous les milieux de travail à travers le Québec ! Veuillez noter qu'un point de presse sera tenu dans chacune des régions du Québec le même jour.

Continuez votre superbe travail et bonne organisation !

Vive le Front commun !